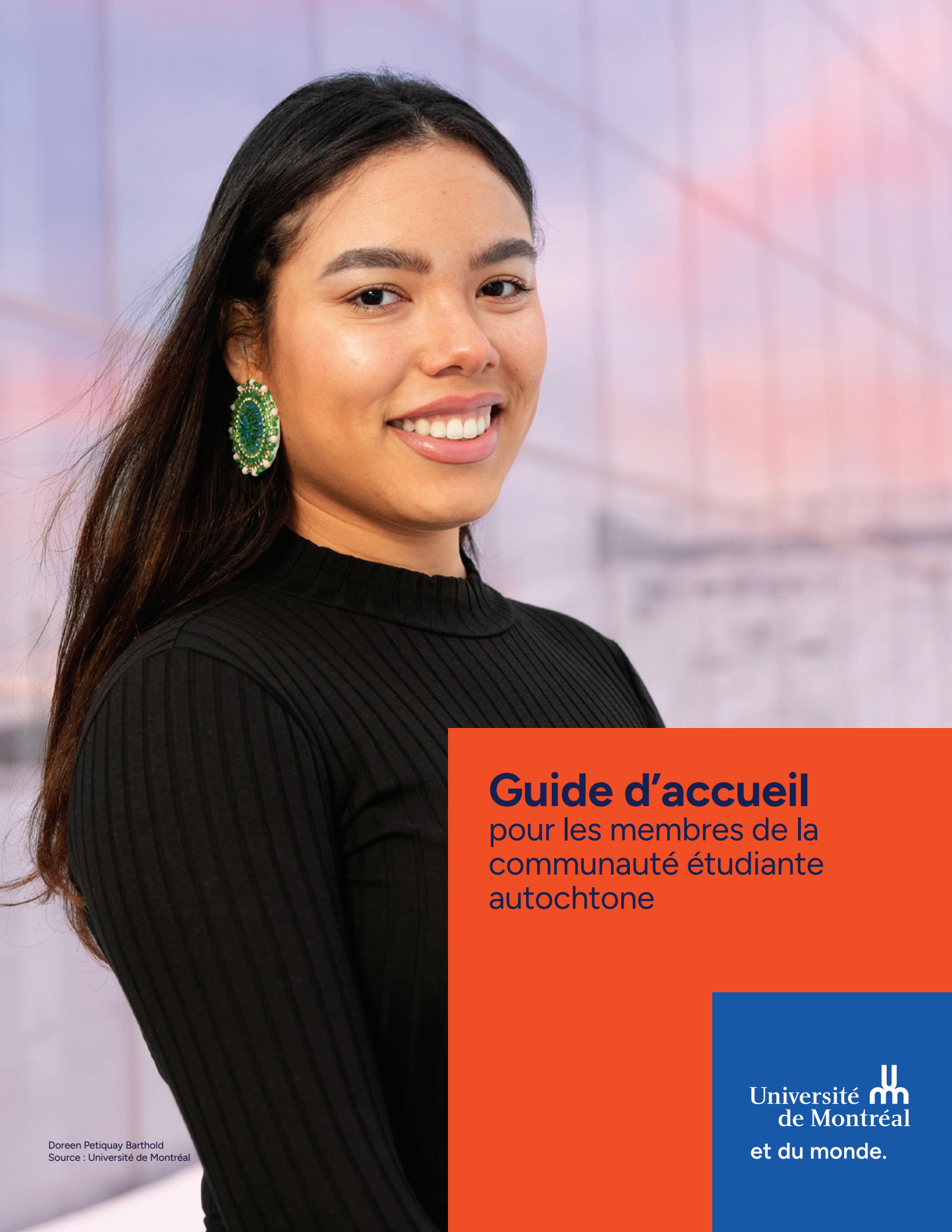




Guide d'accueil

pour les membres de la
communauté étudiante
autochtone

Doreen Petiquay Barthold
Source : Université de Montréal

Université 
de Montréal
et du monde.



Table des matières

3	Reconnaissance territoriale
3	Pourquoi un guide étudiant s'adressant aux personnes autochtones en particulier ?
5	Choc culturel
6	Votre rentrée universitaire
6	Adaptation au milieu universitaire
7	Retour aux études
8	Comment financer vos études ?
8	Droits de scolarité
8	Dates importantes à respecter
10	Auto-identification et autodéclaration
10	Bourses offertes
11	Retrouvez votre culture à l'UdeM
11	Le Centre étudiant des Premiers Peuples
11	Le salon Uatik
11	Groupe Facebook
12	Activités culturelles
12	Rassemblement Mitig
12	Journée nationale de la vérité et de la réconciliation
13	Contact avec le territoire et la nature
13	Projet Shipua Sipik de Cap campus
13	Jardins des Premiers Peuples
14	Syndrome de l'imposteur
14	Cérémonie des réussites étudiantes autochtones
15	Autres ressources et services à votre disposition
15	Soutien à l'apprentissage
15	Santé physique et santé psychologique
16	Centre de soutien au financement des études
16	Soutien aux parents étudiants
16	Pour les finissants et les diplômés
	Programme <i>Leadership autochtone</i>
17	Bureau du respect de la personne
18	Ressources externes qui pourraient vous être utiles
18	Formation Place aux Premiers Peuples
19	Réseaux sociaux <i>Place aux Premiers Peuples</i>
19	L'admission inclusive
20	Remerciements

Reconnaissance territoriale

L'Université de Montréal reconnaît qu'elle est située en territoire autochtone non cédé par voie de traité et souhaite saluer celles et ceux qui, depuis des temps immémoriaux, en ont été les gardiens traditionnels. Elle exprime son respect pour la contribution des peuples autochtones à la culture des sociétés, ici et partout dans le monde.

Saviez-vous que ?

L'Université de Montréal forme le premier pôle d'enseignement supérieur au Québec avec ses écoles affiliées, HEC Montréal et Polytechnique Montréal.

Elle accueille chaque année une centaine d'étudiantes et d'étudiants autochtones dans divers programmes.

Quelques statistiques :

- 2 300 professeurs et professeures
- 2 600 chargés et chargées de cours
- 13 facultés et écoles
- Près de 70 000 étudiants et étudiantes
- 450 000 personnes diplômées

Ce guide contient des informations essentielles et conçues spécifiquement pour vous, notamment les services auxquels vous avez accès, mais aussi des occasions de créer des liens ou de vous reconnecter avec les cultures autochtones présentes sur le campus de la montagne.

Vous trouverez également d'autres informations plus générales qui pourraient vous être utiles tout au long de votre parcours. Il est essentiel pour nous de vous accompagner dans cette nouvelle étape de votre vie et de favoriser un milieu culturellement sécurisant dans lequel vous pourrez vous épanouir.

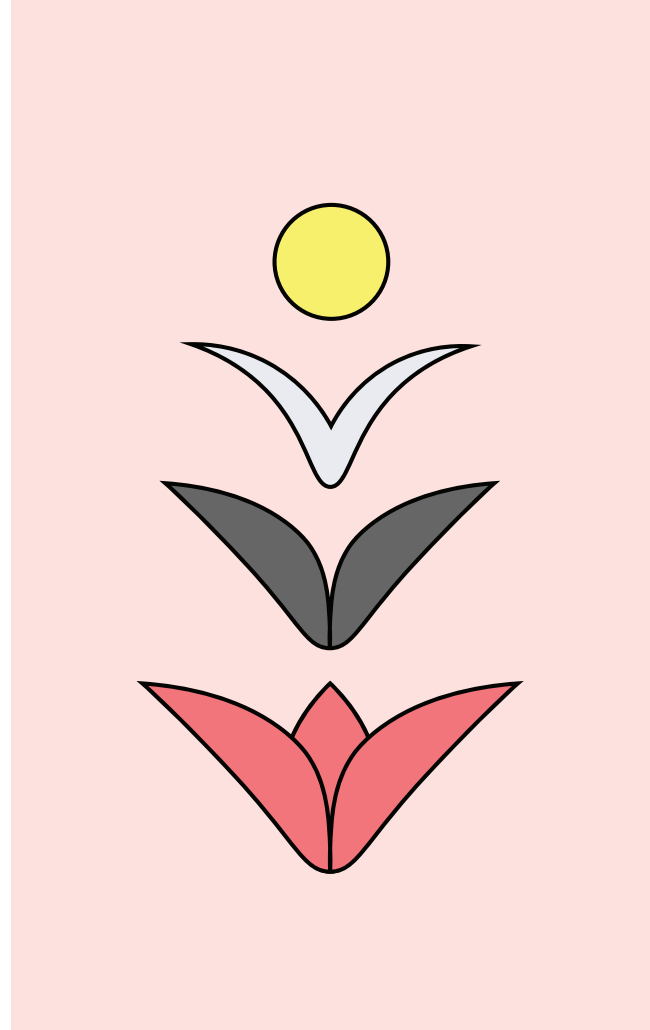
Pourquoi un guide étudiant s'adressant aux personnes autochtones en particulier ?

Amorcer son parcours à l'université s'accompagne de plusieurs changements, que ce soit de devoir s'adapter à un tout nouveau milieu de vie ou de côtoyer un grand nombre de gens différents. Vous pouvez vous aussi percevoir des différences ou ressentir de l'incompréhension. Voici quelques défis que vous pourriez rencontrer durant votre parcours universitaire.

Plusieurs d'entre vous ont dû passer à travers un processus d'adaptation afin d'entrer à l'université. Ce processus peut impliquer de quitter votre communauté pour finalement vous installer en ville. Comme il n'y a pas d'université dans les communautés, entreprendre un parcours universitaire comporte souvent un déplacement, voire un déménagement. Le passage de la communauté à la ville est une transition qui peut être vécue de manière différente selon la personne et en fonction de divers facteurs (tranche d'âge, proximité des villes, etc.).

Certaines personnes habitent en milieu urbain, mais sont peut-être habituées aux plus petites villes. Elles vivront certainement un choc et une perte de repères à leur arrivée dans une grande ville comme Montréal.

D'autres personnes s'adapteront plus rapidement à leur milieu. Cependant, aller en ville signifie s'éloigner de sa famille et de son cercle. Cela signifie aussi d'amasser de l'argent pour vivre, de se construire un nouveau réseau et de se retrouver dans un milieu plus chaotique et qui fait moins référence à sa culture. Malgré l'augmentation de la population, le sentiment d'isolement est courant. Si certains membres sont enthousiastes à l'idée de plonger dans cette nouvelle vie qui les attend et de vivre l'expérience universitaire, ce n'est pas le cas pour d'autres. Ce n'est pas seulement le fait de vivre en ville, ce qui déjà est très différent de la vie en communauté, c'est également de fréquenter un établissement d'enseignement d'envergure. C'est un milieu où vous pourriez avoir de la difficulté à affirmer votre identité et votre culture en raison d'un manque de représentation autochtone par exemple, ce qui n'est pas le cas en communauté. C'est un passage important que vivent plusieurs personnes autochtones ayant quitté leur



communauté pour aller en ville. Ce qui est frappant, c'est surtout l'impression de ne pas avoir sa place, cette absence de sentiment d'appartenance. Avoir accès aux activités culturelles et sociales peut aider à diminuer ce sentiment.

Être en ville ne veut pas dire quitter définitivement sa communauté ni renier son appartenance culturelle, c'est plutôt adopter un nouveau mode de vie en plus de tout le reste.

Choc culturel

Passer de la communauté à la ville peut s'accompagner d'un choc culturel. Dans la communauté, il y a beaucoup de repères culturels, les gens sont familiers et il y a un sentiment d'appartenance qui est bien ancré pour plusieurs. Ainsi, lorsqu'une personne quitte la communauté pour s'établir en ville pour la première fois, cela peut s'accompagner d'un choc culturel qui s'exprime par ce sentiment d'inconfort ressenti lors d'une perte de ses repères culturels. En ville, il n'y a pas toujours de repères spécifiques à sa culture. Il y a plus de diversité chez les gens et c'est beaucoup plus grand. Il peut être ainsi plus difficile de vous habituer à votre environnement. C'est important de vous donner du temps pour vous y adapter et évaluer comment vous vous y sentez. C'est également important, dans ces moments, de garder un contact fort avec votre culture si cela vous fait du bien, de maintenir des liens aussi avec les gens de votre communauté et d'échanger avec des personnes qui vivent ou qui ont vécu la même chose. Ce choc culturel peut aussi être ressenti par des personnes moins attachées à leur culture, uniquement à cause de ce nouvel environnement moins familier et plus vaste. Il n'y a pas de rythme parfait pour s'habituer à la ville, c'est un processus. Ça peut être simplement de vous limiter à votre quartier et aux environs de l'Université, puis d'explorer plus loin plus tard.



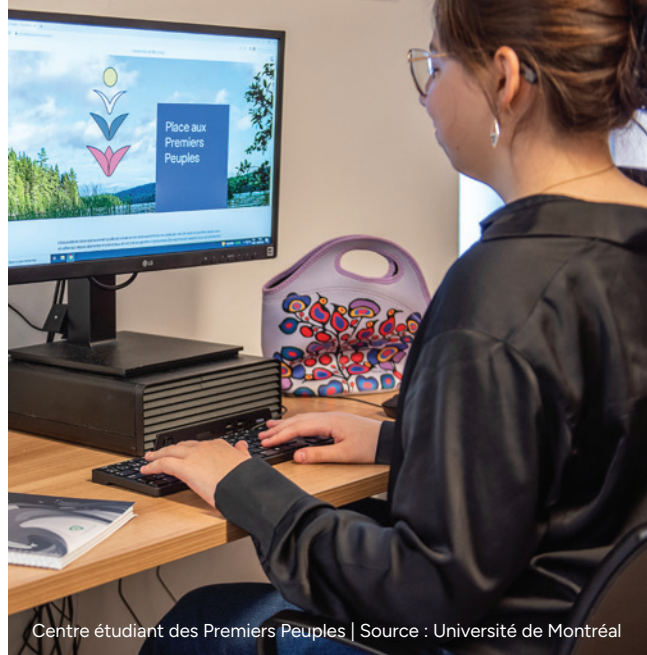
Votre rentrée universitaire

Le parcours virtuel *Mode d'emploi UdeM* est une plateforme en ligne accessible aux nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants de l'Université de Montréal. Il s'agit d'un parcours interactif, personnalisé selon votre profil, contenant des informations sur toutes les ressources de l'UdeM qui peuvent contribuer à la réussite de vos études. Nous vous encourageons vivement à le consulter. Cette plateforme vous permettra de vous familiariser avec les services de l'Université et vous guidera durant votre rentrée universitaire. Pour y accéder, rendez-vous à cette adresse : <https://modeemploi.snfas.umontreal.ca>.

Voici quelques informations complémentaires qui pourraient vous être utiles pour vous y retrouver en tant qu'étudiante ou étudiant autochtone :

Adaptation au milieu universitaire

Une entrée à l'université requiert beaucoup d'adaptation. Malgré les ressemblances avec le cégep, les études universitaires pourraient poser de nouveaux défis. Un parcours universitaire nécessite de faire preuve d'assiduité en classe, d'étudier pour réussir vos cours et de bien planifier votre temps en conséquence.



Centre étudiant des Premiers Peuples | Source : Université de Montréal

« Au début de mes études, je me laissais souvent submerger par l'anxiété de performance, ce qui me poussait à procrastiner. Mais j'ai réalisé qu'avec une bonne planification de mon temps d'étude je pouvais vraiment réduire ce stress et être plus efficace. Ce qui m'a aidé, c'est de me tourner vers le Centre étudiant de soutien à la réussite des Services à la vie étudiante. Il offre plein de ressources, que ce soit pour mieux m'organiser, gérer mon stress ou rester motivé. Ça a vraiment facilité dans mon parcours. »

Le Centre étudiant de soutien à la réussite des Services à la vie étudiante offre plusieurs ressources pour vous aider dans vos études, pour mieux gérer le stress ou pour maintenir votre motivation. Pour en apprendre davantage sur ce service ou pour joindre le Centre : <https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-apprentissage>.

Retour aux études

Le retour à l'université peut être vécu différemment d'une personne à l'autre. Certaines personnes parmi vous ne rencontrent peut-être aucune difficulté à reprendre le rythme des études universitaires. D'autres ont plus de difficulté à suivre ce rythme si la dernière rentrée universitaire remonte à loin. Pour celles et ceux qui sont parents, il y a une autre responsabilité qui s'ajoute aux études, ce qui change du parcours universitaire précédent et demandera une adaptation. Et si vous aviez fait un retour dans votre communauté, vous devez non seulement vous réadapter à un rythme universitaire, mais aussi retourner en ville avec toutes les responsabilités que cela implique.

Il est important de vous rappeler que plusieurs autres étudiantes et étudiants sont dans la même situation que vous et qu'il est toujours possible d'en parler avec eux. Le découragement peut être rapide, mais il y a divers moyens de faciliter votre parcours universitaire, comme diminuer la charge de travail en ayant moins de cours ou étudier à temps partiel. N'hésitez pas à discuter de vos défis avec une personne-ressource du Centre étudiant des Premiers Peuples des Services à la vie étudiante.



Centre des Premiers Peuples | Source : Université de Montréal



Shaputuan (habitation traditionnelle innue)
à l'Université de Montréal : Rencontres autochtones
Source : Université de Montréal

Comment financer vos études?

Droits de scolarité

Si vous êtes membre d'une communauté autochtone et que vous êtes inscrit ou inscrite au programme offert par votre conseil de bande, vous pourriez bénéficier d'une aide financière vous permettant de poursuivre vos études universitaires. Ce soutien varie d'une communauté à l'autre et peut inclure les droits de scolarité, une allocation pour l'achat de livres et de matériel scolaire ainsi qu'une allocation pour le transport et, en fonction de votre situation, pour le logement. Les sommes allouées varient selon que vous poursuivez des études à temps partiel ou à temps plein. Vous pouvez contacter votre conseil de bande directement pour connaître les montants des allocations et les conditions pour en bénéficier. **Notez que les conseils de bande ne couvrent généralement pas l'ensemble des frais pour chaque trimestre. Il est donc important de consulter régulièrement votre espace Web Centre étudiant afin de vérifier si vos droits de scolarité ont été réglés ou s'il en reste à payer avant la date limite. Selon les frais couverts et votre désistement de participation à certains frais non obligatoires, il se peut qu'il vous reste un petit solde à régler.**

Parfois, même si vos droits de scolarité ont été payés par votre conseil de bande, le solde dans votre espace Web *Centre étudiant* pourrait continuer de montrer une facture impayée. **Si cela se produit, nous vous recommandons de contacter votre conseil de bande pour obtenir une confirmation du paiement, puis de communiquer avec l'équipe du Centre étudiant des Premiers Peuples, qui pourra vous aider à régler la**

situation rapidement et avec bienveillance.

Le Centre est situé au local B-2375-1 (niveau mezzanine) du pavillon 3200, rue Jean-Brillant. Pour le contacter : premierspeuples@sve.umontreal.ca.

Il est important d'agir rapidement, car un retard de paiement des droits de scolarité peut entraîner la facturation de frais d'intérêts, un blocage d'inscription et, éventuellement, une désinscription de l'ensemble des cours des trimestres futurs (article 6 du Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants). Pour toute information, vous pouvez écrire à l'adresse fraisscol@fin.umontreal.ca.

Dates importantes à respecter

Afin d'éviter des frais supplémentaires ou un blocage d'inscription, les droits de scolarité doivent être payés à temps. Les dates à respecter sont le 15 octobre pour le trimestre d'automne, le 15 février pour le trimestre d'hiver et le 15 juin pour le trimestre d'été.

Si la date limite de paiement approche et que le solde de votre facture demeure le même dans l'espace Web *Centre étudiant*, **contactez rapidement votre conseil de bande pour vérifier le statut du paiement. La mise à jour du montant peut prendre jusqu'à trois jours. Si votre conseil de bande confirme que le paiement a été fait, il est souhaitable de lui demander une copie de la preuve du paiement.** Selon les frais couverts et votre désistement de participation à certains frais non obligatoires, il se peut qu'il vous reste un petit solde à régler.

Pour les étudiantes et étudiants inuit

Tout comme les étudiantes et étudiants inscrits auprès d'un conseil de bande reconnu, vous pouvez vous aussi avoir recours à du financement lié à différents types de frais durant vos études postsecondaires. Pour faire votre demande et connaître les dates limites de dépôt, vous pouvez contacter l'Inuit Tapiriit Kanatami ou l'organisation inuite de revendication territoriale avec laquelle vous êtes en lien.



Parc Tiohtià:ke Otsira'kéhne, Montréal

Astuce!

Saviez-vous que certains frais non payés par les conseils de bande peuvent être évités? Par exemple, les membres de la communauté étudiante des Premières Nations qui sont inscrits ou inscrites au sens de la loi ont accès au programme des services de santé non assurés (SSNA) du gouvernement canadien. Certains étudiants et étudiantes pourraient donc choisir de ne pas cotiser aux assurances offertes à la communauté étudiante de l'Université de Montréal (ASEQ). Notez que l'ensemble des étudiantes et étudiants sont automatiquement inscrits à ce régime d'assurance maladie et d'assurance dentaire.

Les personnes déjà couvertes par un autre système d'assurance qui souhaiteraient se retirer de l'ASEQ peuvent le faire en suivant une procédure simple que vous trouverez sur le site de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal.

Pour plus d'information ou pour vous désinscrire : <https://www.faecum.qc.ca/services/assurances-aseq>.

Vous n'avez à faire cette démarche qu'une seule fois durant votre parcours universitaire.

Bourses offertes

En tant qu'étudiant ou étudiante autochtone de l'Université de Montréal, vous avez accès à plusieurs bourses réservées aux membres des Premiers Peuples, à tous les cycles. Les sommes sont variables d'une bourse à l'autre. Vous devrez adhérer **au processus d'autodéclaration** si vous faites une demande de bourse.

Voici quelques exemples de bourses réservées aux étudiantes et étudiants issus des Premiers Peuples :

- **Concours de reconnaissance des Premiers Peuples**
par les Services à la vie étudiante pour encourager et reconnaître les personnes aux études issues des Premiers Peuples. Valeur de la bourse : de 1000 \$ à 10 000 \$.
- **Bourse d'accueil Place aux Premiers Peuples de l'UdeM**
 - Maîtrise : 5 000 \$/année pour 2 ans
 - Doctorat : 10 000 \$/année pour 3 ans

Pour découvrir l'ensemble des bourses offertes, vous pouvez consulter le répertoire des bourses en vous rendant sur ce site : <https://bourses.umontreal.ca/repertoire-des-bourses>.

Auto-identification et autodéclaration

Auto-identification : désigne le processus d'identification personnelle et culturelle à un groupe ou l'affirmation à autrui de son identité d'appartenance, selon une perspective personnelle.

Le processus d'auto-identification vous permet d'avoir accès aux communications et aux services du Centre étudiant des Premiers Peuples pour la communauté étudiante autochtone.

Autodéclaration : désigne le geste de déclarer de façon volontaire à autrui son indigénéité et d'en fournir les documents justificatifs dans un contexte formel.

L'autodéclaration est requise pour certaines démarches officielles, dont un accès à des bourses étudiantes et le processus d'admission inclusive. Pour de plus amples informations sur le processus d'admission inclusive, dirigez-vous à la page 19 du guide.

Enfin, certains partenaires des corridors de services pour les étudiants et étudiantes autochtones pourraient également demander que vous vous autodéclariez. Le processus d'autodéclaration en place à l'UdeM ne remplace pas les processus d'autodéclaration des partenaires autochtones.





Centre étudiant des Premiers Peuples | Source : Université de Montréal

Retrouvez votre culture à l'UdeM

Si vous êtes une étudiante ou un étudiant autochtone, sachez que l'Université de Montréal met à votre disposition plusieurs services pensés spécialement pour vous accompagner tout au long de votre parcours. Que ce soit pour du soutien scolaire, personnel, culturel ou administratif, des ressources sont là pour vous appuyer et vous aider à vous sentir bien et pleinement à votre place. Voici la liste des principales ressources. N'oubliez pas de vous auto-identifier dans votre *Centre étudiant* pour être au fait des initiatives et services qui vous sont destinés spécifiquement !

Le Centre étudiant des Premiers Peuples

Le Centre étudiant des Premiers Peuples (CEPP) des Services à la vie étudiante vise à favoriser la reconnaissance, l'épanouissement et la réussite des étudiants et étudiantes autochtones à l'Université. Il offre un accompagnement et des activités socioculturelles tout en assurant une sécurisation culturelle. premierspeuples@sve.umontreal.ca

Le salon Uatik

Le salon Uatik est réservé à la communauté étudiante autochtone de l'UdeM. Le mot *Uatik* signifie « tanière » en innu. C'est un lieu que vous pouvez fréquenter pour diverses raisons : prendre une pause entre vos cours, manger, avoir accès à un ordinateur ou socialiser avec les personnes présentes. Il est situé au local B-2375-1 (niveau mezzanine) du pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

Groupe Facebook

Le Centre étudiant des Premiers Peuples est aussi responsable de la gestion du [groupe Facebook consacré à la communauté étudiante universitaire autochtone](#). Les membres autochtones des communautés étudiante et diplômée en font également partie. Il s'agit d'un milieu d'échange et de diffusion d'information (offres d'emploi, avis, renseignements sur l'UdeM, etc.). Les activités réservées à la communauté étudiante autochtone sont aussi partagées dans le groupe. Le CEPP propose également une infolettre contenant des informations d'intérêt pour la communauté étudiante autochtone.

Activités culturelles

L'Université offre des activités qui portent sur la thématique de la culture et des réalités autochtones. Elles peuvent s'adresser au grand public ou strictement à la communauté autochtone de l'UdeM. Ce sont de bons moments pour découvrir les différentes cultures ou replonger dans la vôtre.

Le Rassemblement Mitig

Chaque année a lieu le **Rassemblement Mitig : rayonnement des perspectives et des savoirs autochtones**, qui comporte une programmation d'activités variées toutes en lien avec la culture et les réalités autochtones. Vous pouvez y retrouver divers invités et invitées autochtones et allochtones. C'est une occasion parfaite de découvrir d'autres cultures ou de plonger dans la vôtre. Il s'agit d'un événement incontournable qui est ouvert à la grande communauté de l'UdeM et de ses centres affiliés.

Voici les types d'activités que vous ne voulez surtout pas manquer :

- Lectures publiques
- Gastronomie
- Art
- Cinéma
- Conférences
- Tables rondes
- Spectacles

La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation est aussi soulignée à l'Université. Lors de cette journée de commémoration qui a lieu le 30 septembre, la tour du pavillon Roger-Gaudry est illuminée en orange. Différentes activités sont

organisées afin de sensibiliser la communauté de l'UdeM à cette journée et sa signification. Vous trouverez toutes les informations pertinentes sur le site Web Place aux Premiers Peuples : <https://www.umontreal.ca/premierspeuples/reconciliation>.

Le saviez-vous ?

30 septembre

Le 30 septembre est considéré comme un jour férié dans le calendrier de l'UdeM depuis 2023. À cette occasion, aucune activité d'enseignement n'a lieu. Les événements commémoratifs et de sensibilisation liés à la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation sont souvent organisés la veille ou le lendemain. C'est un moment important pour réfléchir, apprendre et honorer les voix des Premiers Peuples.



Contact avec le territoire et la nature

Voici quelques occasions qui vous sont offertes de vous rendre en territoire.

Projet Shipua | Sipik de Cap campus

Cap campus représente une mission dans laquelle est engagée une partie de la communauté universitaire. Du côté des Premiers Peuples, Cap campus collabore, avec des collèges et des communautés, au projet Shipua | Sipik pour promouvoir la poursuite des études à l'université. Ses membres se déplacent aussi dans les communautés pour faire des activités avec les jeunes et encourager la poursuite des études de manière sécurisante culturellement. De plus, des groupes de jeunes autochtones du secondaire et du collégial sont accueillis pour visiter l'Université de Montréal. Pour plus d'information sur le projet, vous pouvez consulter cette page : <https://capcampus.umontreal.ca/premiers-peuples>.

L'Université offre des cours de langue innue et, dans le cadre de ce cours, une sortie en territoire est organisée par l'enseignant ou l'enseignante lorsque vous avez progressé dans le cours.



Jardins des Premiers Peuples

L'Université de Montréal, avec l'aide de plusieurs facultés et partenaires, a conçu un projet de jardins des Premiers Peuples. Ce sont des jardins à proximité de certains bâtiments de l'UdeM et dans lesquels se trouvent différentes plantes médicinales traditionnellement utilisées par les peuples autochtones. Plus de jardins verront le jour éventuellement.

- Entrée avenue Decelles (ancien pavillon de HEC Montréal)
- Forêt nourricière à la station de métro Université-de-Montréal
- Près du CPE de l'Université de Montréal, sis au 2332, boulevard Édouard-Montpetit

Vous pouvez consulter ce lien qui vous permet d'en apprendre davantage sur les différentes plantes médicinales qui s'y trouvent : <https://durable.umontreal.ca/amenagement-biodiversite/jardins-premiers->

Maquette réalisée par les élèves de l'école Nikanik de Wemotaci
Source : Eliane Santschi



Syndrome de l'imposteur

« En tant que première de ma famille à aller à l'université, j'ai souvent douté de ma place. Le syndrome de l'imposteur était bien présent. Mais j'ai compris que je suis ici parce que j'ai travaillé fort. Même sans modèle, j'ai ma place et je la mérite. »

Certaines personnes parmi vous peuvent être de la première génération de leur famille qui entreprend des études universitaires. Des situations comme celle-ci pourraient vous mener à développer un syndrome de l'imposteur.

Être une personne autochtone aux études supérieures peut parfois renforcer le sentiment de ne pas être à sa place, surtout lorsqu'on se retrouve dans une salle de classe avec des personnes qui ne partagent pas les mêmes réalités ou défis. Pourtant, si vous êtes ici, c'est grâce à vos efforts. Vous méritez pleinement votre place, au même titre que toutes les autres personnes autour de vous.

Étudier en milieu urbain peut aussi entraîner des changements identitaires, notamment le sentiment d'être « moins » autochtone quand on retourne dans sa communauté. On peut également avoir l'impression de se situer entre deux mondes : ni totalement autochtone ni totalement non-autochtone.

Dans ces moments, l'autoréflexion est essentielle. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise façon d'être autochtone — c'est une démarche personnelle, liée à votre vécu, à vos choix et à votre sentiment d'appartenance. Tout au long de votre parcours, vous aurez l'occasion de vous reconnecter à votre culture... ou simplement à vous-même.

N'hésitez pas à entrer en contact avec le Centre étudiant des Premiers Peuples et le Centre de santé et de consultation psychologique des Services à la vie étudiante (voir page suivante) pour obtenir du soutien si vous ressentez le besoin d'en parler à une personne de confiance.

Cérémonie des réussites étudiantes autochtones

Chaque année a lieu la Cérémonie des réussites étudiantes autochtones, qui souligne la motivation, la persévérance et le succès des étudiants et étudiantes autochtones de l'UdeM. Si vous avez déjà procédé à votre auto-identification, vous recevrez une invitation du Centre étudiant des Premiers Peuples pour participer à cet événement !

Que vous ayez terminé votre première année de baccalauréat, un certificat, une maîtrise ou même un doctorat, vos réussites seront mises en lumière lors de la Cérémonie des réussites étudiantes autochtones.



Autres ressources et services à votre disposition

Comme vous l'aurez déjà découvert dans votre *Mode d'emploi UdeM*, l'Université de Montréal offre une multitude de services généraux accessibles à l'ensemble de la communauté universitaire. La section qui suit vous présente quelques-uns de ces services afin de vous aider à mieux les connaître et à les utiliser tout au long de votre parcours.

Soutien à l'apprentissage

Comme il a été mentionné plus tôt dans le guide, le Centre étudiant de soutien à la réussite (CESAR) des Services à la vie étudiante offre un service de soutien à l'apprentissage à l'ensemble des membres de la communauté étudiante qui souhaiteraient améliorer leurs méthodes d'étude et d'apprentissage (<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-apprentissage>). Sachez que le CESAR offre également un soutien en orientation scolaire et professionnelle (<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/orientation-scolaire-professionnelle>) de même que le service Conseil carrière (<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/conseils-carriere>).

Santé physique et santé psychologique

L'Université de Montréal offre plusieurs services axés sur les soins de santé physique et de santé psychologique. Certains de ces services sont payants, d'autres non. Vous devez avoir en main votre carte étudiante et votre carte de la Régie de l'assurance maladie du Québec pour pouvoir y accéder. Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne.

Voici quelques-uns des services qui sont offerts :

- Centre de santé et de consultation psychologique des Services à la vie étudiante (offre des rendez-vous médicaux et en psychologie)
- Clinique dentaire
- Clinique de kinésiologie
- Clinique de physiothérapie et de médecine du sport
- Clinique universitaire de nutrition
- Clinique universitaire de psychologie
- Clinique universitaire de la vision

Pour une liste exhaustive et à jour de l'ensemble des services offerts, vous pouvez visiter la page suivante : <https://vieetudiante.umontreal.ca/sante-bien-etre/soins-physiques>.

Ressources des Services à la vie étudiante pour obtenir de l'écoute et du soutien : <https://vieetudiante.umontreal.ca/sante-bien-etre/soutien-psychologique>.

Centre de soutien au financement des études

Plusieurs ressources socioéconomiques sont à votre disposition si vous avez besoin d'un appui financier. À la page 10, nous avons abordé la question des bourses offertes aux étudiants et étudiantes autochtones, mais il existe d'autres ressources plus génériques. Que vous recherchiez un emploi, une bourse ou un appui pour le paiement de vos droits de scolarité, voici différents services qui pourront vous aider : <https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/aide-financiere-bourses>.

Soutien aux parents étudiants

Un service de soutien pour les parents aux études est offert. Une politique est en place à l'Université pour mieux les soutenir tout en leur permettant de maintenir un parcours d'études de grande qualité. Pour plus d'information sur les ressources accessibles, consultez ce site : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/parents-etudes-udem>.



Pour les finissants et les diplômés

Programme *Leadership autochtone*

Le programme *Leadership autochtone* de l'Université de Montréal est offert en collaboration avec la Vancouver Island University et le Southern Alberta Institute of Technology, et soutenu financièrement par la Fondation McConnell. Il vise à assurer un accompagnement à toute personne diplômée autochtone de niveaux postsecondaires postsecondaire dans sa recherche d'emploi.

Le programme a pour objectif de créer un pont entre la personne autochtone diplômée et un employeur prêt à l'accueillir dans un environnement culturellement sécurisant. Pour ce faire, un système de mentorat est offert où la personne sera accompagnée, tout au long de son stage, d'un mentor ou une mentore soit autochtone, soit sensible aux réalités autochtones. En situation d'emploi, la personne diplômée et l'employeur ont des suivis avec la personne-ressource.

Enfin, le programme *Leadership autochtone* vise à briser les barrières d'accès à l'emploi, à augmenter la main-d'œuvre autochtone et à offrir un service adapté aux personnes autochtones diplômées. Pour plus d'information : <https://www.umontreal.ca/premierspeuples/leadership-autochtone>.

Bureau du respect de la personne

L'université est un lieu riche en diversité, où se croisent des personnes aux identités, réalités et parcours très variés. Cela dit, il arrive encore que certaines personnes qui nous entourent manquent de connaissances ou de sensibilité face aux réalités autochtones. Malheureusement, cela peut parfois mener à des situations de racisme, de discrimination ou de microagressions. Il est important de rappeler que le racisme est une forme de discrimination liée à l'identité raciale ou culturelle d'une personne et que ce genre de comportement n'a pas sa place sur un campus.

La discrimination, pour sa part, est un traitement défavorable en raison d'une ou de plusieurs caractéristiques d'une personne. Les microagressions sont une forme de discrimination aussi, mais qui n'est généralement pas mal intentionnée et qui reflète une ignorance de la part de l'autre personne.

Même si ces formes de discrimination peuvent parfois sembler subtiles, elles ont de réelles répercussions sur la personne qui en est victime. Si vous vivez une situation de ce type, n'hésitez pas à en parler à une personne de confiance — que ce soit un enseignant ou une enseignante ou encore un ou une membre du personnel de l'UdeM — ou à vous adresser directement au **Bureau du respect de la personne**. Ce bureau est là pour vous écouter et vous soutenir, et il a pour mission de prévenir et de combattre le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel.

Vous pouvez joindre l'équipe du Bureau à respect@umontreal.ca ou en composant le 514 343-7020.



Ressources externes qui pourraient vous être utiles

- Centres d'amitié autochtones : services donnés à plusieurs endroits au Québec à la communauté autochtone urbaine dans plusieurs domaines, comme la santé, les services sociaux, la justice, l'orientation, l'éducation, la formation et l'orientation professionnelle.
- Montréal Autochtone (Native Montréal) est un centre d'amitié autochtone qui soutient les Premières Nations, les Inuits et les Métis vivant dans la grande région de Montréal. L'organisme offre notamment des programmes éducatifs, du tutorat et du soutien scolaire pour les jeunes et les étudiants, en plus d'activités culturelles qui renforcent la fierté et l'identité autochtones.

Montréal Autochtone propose également des services communautaires et de santé, incluant une clinique de santé familiale autochtone offrant des soins culturellement sécurisants.

Pour en savoir plus : <https://nativemontreal.com/fr/tous-nos-programmes>. Adresse : 3183 rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H4C 1G7.

- Mikana : offre des formations, des ateliers, des outils et des ressources sur les réalités autochtones dans une perspective d'autonomisation (*empowerment*) afin d'outiller les jeunes désireux de s'engager dans l'établissement de liens entre Autochtones et allochtones.
- RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal : organisation ayant accès à un large réseau d'organismes actifs auprès

des personnes autochtones apportant un soutien, notamment psychologique, et couvrant des coûts pour les travailleurs et travailleuses de première ligne d'organismes communautaires. Différents événements sont organisés et il y a des possibilités d'implication. L'organisme héberge également l'INDex, une base de données communautaire qui fournit des informations essentielles sur les programmes autochtones ou qui s'adressent aux Autochtones à Tiohtià:ke/ Montréal.

- Femmes autochtones du Québec : représentation des femmes des Premières Nations au Québec et des femmes autochtones en milieu urbain. Sensibilisation, événements et ressources.

Formation *Place aux Premiers Peuples*

La formation *Place aux Premiers Peuples* visant à mettre en lumière les réalités des peuples autochtones, leur histoire ainsi que leurs cultures met aussi en évidence leur résilience. Elle met l'accent sur la sécurisation culturelle en expliquant comment rendre les universités, les diverses organisations et les gens plus culturellement sécurisants selon la règle des 3S (*seen, secured, supported*), soit la visibilité, la sécurité et le soutien. La formation est gratuite et accessible sur le site de l'UdeM et vous pouvez la suivre à votre rythme. Elle s'adresse à la communauté étudiante et aux membres du personnel de l'UdeM ainsi qu'au grand public. <https://catalogue.edulib.org/fr/cours/umontreal-ppp>

Réseaux sociaux Place aux Premiers Peuples

Nous vous invitons à suivre les réseaux sociaux Place aux Premiers Peuples de l'Université de Montréal, où sont régulièrement publiées les différentes annonces et activités en lien avec les Premiers Peuples à l'UdeM. Vous pourrez aussi en apprendre plus sur les différentes initiatives de l'équipe Premiers Peuples du Vice-rectorat au communautaire, à l'international et aux Premiers Peuples de l'UdeM.

Voici les liens :

Linktr.ee :

<https://linktr.ee/premierspeuplesudem>

Instagram :

https://www.instagram.com/premierspeuples_udem/

Facebook :

<https://www.facebook.com/premierspeuplesudem/>

LinkedIn :

[linkedin.com/company/place-aux-premiers-peuples-udem](https://www.linkedin.com/company/place-aux-premiers-peuples-udem)

L'admission inclusive

L'UdeM offre une voie d'admission inclusive, qui désigne l'ajout de critères de sélection autres que les résultats scolaires au processus d'admission des membres des communautés autochtones pour certains programmes contingentés de 1^{er} cycle.

L'admission inclusive vise à maximiser les chances d'admission à ces programmes pour les membres de ces communautés et à favoriser la diversité de l'ensemble des candidatures. Les personnes qui souhaitent être considérées dans le cadre de cette modalité d'admission sont invitées à s'autodéclarer.

Les candidates et candidats sont ensuite invités à une entrevue à laquelle participent des représentantes et représentants de la faculté choisie ainsi qu'une personne de l'UdeM issue des Premiers Peuples afin d'établir un premier contact.

Voici le site Web pour plus d'information sur le processus et sur les différents programmes offerts : <https://admission.umontreal.ca/admission/vous-etes/autochtones/> <https://admission.umontreal.ca/admission/vous-etes/autochtones>.

Remerciements

Rédaction

- **Leticia-Uasheiau Bacon**
Coordonnatrice à la sécurisation culturelle
- **Annie Pullen Sansfaçon**
Vice-rectrice adjointe aux relations avec les Premiers Peuples, à l'engagement et aux méthodologies participatives

Collaboration

- **Isabelle Brasseur**
Directrice Accueil et intégration des Services à la vie étudiante
- **Delphine Blanchard**
Responsable des communications et du marketing des Services à la vie étudiante
- **Mélanie Lumsden**
Coordonnatrice au Centre étudiant des Premiers Peuples des Services à la vie étudiante
- **Eliane Santschi**
Conseillère aux relations avec les Premiers Peuples de Cap campus
- **Jonathan Abitbol**
Conseiller principal à l'engagement avec les Premiers Peuples
- **Bureau des communications et des relations publiques**
Conception graphique

Nous souhaitons également remercier **Jean-François Gaudreault-DesBiens** ainsi que le **Vice-rectorat à la planification et à la communication stratégiques** pour leur soutien à l'élaboration de ce manuel.

Ce guide a bénéficié d'un soutien financier du ministère de l'Enseignement supérieur.

